

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 23 septembre 2019
à 11 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage, le lundi 23 septembre 2019, à 11 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 23 septembre 2019.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1197617001

Octroi à la firme Ramcor Construction inc. d'un contrat pour les travaux de réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour un montant de 2 917 254,93 \$, taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 3 400 731,04 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTTP54-18-23 (3 soumissionnaires).

20.02 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1197617002

Octroi d'un contrat de 1 529 357,21 \$, taxes incluses, à la firme De Sousa inc. pour les travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne, là où requis, et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 1 781 292,93 \$, taxes incluses, incluant les incidences de 99 000 \$ et les contingences de 152 935,72 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-19-21 (5 soumissionnaires conformes).

20.03 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et des études techniques - 1197843003

Octroi d'un contrat de 463 760,86 \$, taxes incluses, à la firme Urbex Construction inc. pour la déminéralisation de terrains vacants et l'aménagement d'espaces verts, et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 532 136,95 \$, taxes incluses, incluant les incidences de 22 000 \$ et les contingences de 46 376,09 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-19-20 (7 soumissionnaires conformes).

District(s) : DeLorimier

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 20 septembre 2019



Dossier # : 1197617001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer à la firme Ramcor Construction inc., un contrat pour les travaux de réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour un montant de 2 917 254,93 \$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public : DDTTP54-18-23 (trois (3) soumissionnaires). Autoriser une dépense totale de 3 400 731,04 \$ incluant les taxes

OCTROYER À LA FIRME RAMCOR CONSTRUCTION INC., UN CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE DE DIVERSES INTERSECTIONS DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL POUR UN MONTANT DE 2 917 254,93 \$, INCLUANT LES TAXES À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC : DDTTP54-18-23 (TROIS (3) SOUMISSIONNAIRES). AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE DE 3 400 731,04 \$, INCLUANT LES TAXES

ATTENDU QUE l'arrondissement doit maintenir la qualité du réseau routier local, réduire la vitesse des véhicules aux intersections, sécuriser les déplacements des piétons et verdier le secteur.

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur du Développement du territoire et des études techniques et son équipe, il est recommandé :

D'octroyer à la firme Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 917 254,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public : DDTTP54-18-23.

D'autoriser une dépense de 2 917 254,93 \$, taxes incluses pour les travaux de réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

D'autoriser une dépense de 291 725,50 \$ incluant les taxes à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 191 750,61 \$ incluant les taxes à titre de budget d'incidences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2019-09-17 07:52

Signataire :

Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197617001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer à la firme Ramcor Construction inc., un contrat pour les travaux de réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour un montant de 2 917 254,93 \$, incluant les taxes à la suite de l'appel d'offres public : DDTTP54-18-23 (trois (3) soumissionnaires). Autoriser une dépense totale de 3 400 731,04 \$ incluant les taxes

CONTENU

CONTEXTE

Le plan quinquennal 2018-2023 prévoit la modification géométrique de différentes intersections afin d'améliorer la sécurité des usagers du transport actif tout en augmentant le verdissage des quartiers. Afin de maintenir la qualité du réseau routier local, de réduire la vitesse des véhicules aux intersections, de sécuriser les déplacements des piétons et de verdir le secteur, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal procédera à des travaux de reconstruction de trottoirs, de construction de saillies et de remplacement des services d'eau potable en plomb ainsi que le remplacement des branchements d'égout sur diverses intersections et tronçons de rues de l'arrondissement. Ces travaux seront réalisés 2019 et 2020.

De plus, dans le cadre des programmes de réfection routière (PRR), la Direction du développement du territoire et des études techniques procédera à des travaux de planage et de pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur l'avenue Laurier Est entre l'avenue Papineau et la rue de Bordeaux ainsi que sur la rue Marie-Anne Est entre les rues De La Roche et De Brébeuf dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. À ces travaux sont également associés des travaux de réparation et/ou de remplacement des utilités publiques de la Ville présentes sur ces tronçons de rues.

En ce qui concerne les remplacements des services d'eau potable en plomb ainsi que le remplacement des branchements d'égout, ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens afin de respecter l'engagement que la Ville de Montréal a pris auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques de remplacer toutes les entrées de service en plomb avant l'année 2026. Puisque l'intervention effectuée sur la chaussée a une durée de vie utile de plus de 15 ans, il s'avère donc nécessaire d'effectuer ces travaux afin de respecter l'engagement. Le remplacement des branchements d'égout en mauvaises conditions est prévu, au besoin, lors des travaux. Une liste des entrées de service remplacées sera faite afin de compléter la base de données des entrées de services en plomb.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la firme Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Il est à noter que l'adjudicataire recommandé est en processus de renouveler son accréditation auprès de l'autorité des marchés financiers (AMF). Une copie de l'accusé de réception de l'AMF se trouve en pièce jointe.

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 17 avril 2019 au 14 mai 2019. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture et prend fin le 9 septembre 2019 avant l'octroi du contrat à Ramcor. À la demande de la Ville de Montréal, Ramcor a prolongé la validité de soumission de 90 jours, soit jusqu'au 7 décembre 2019.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SEAO). La durée de publication a été de vingt-huit (28) jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Deux addenda ont été émis en cours du processus d'appel d'offres, soit :

Addenda no 1, émis le 3 mai 2019 :

- Cahier O, remplacement du 4e paragraphe de l'article **8.11 Isolant thermique en polystyrène extrudé**, page 8 du Cahier O Devis technique Égout et Aqueduc (Remplacement de branchement d'eau en plomb);
- Cahier V, remplacement du tableau des profondeurs du roc à l'article **32 Étançonnement et excavation dans le roc**, page V-21 de V-37 du Cahier V Devis technique Voirie;
- Rajout des résultats d'analyses chimiques (certificat d'analyses préliminaires) de FNX INNOV;
- Remplacer le fichier Excel *Section IV_DDTTP54-18-23 Formulaires de soumission* par le fichier Excel *Section IV_DDTTP54-18-23 Formulaires de soumission_Addenda no 1*;
- Report de la date d'ouverture du 8 mai 2019 au 14 mai 2019.

Addenda no 2, émis le 9 mai 2019 :

- Remplacer le fichier Excel *Section IV_DDTTP54-18-23_Addenda no 1 Formulaires de soumission* par le fichier Excel *Section IV_DDTTP54-18-23 Formulaires de soumission_Addenda no 2*.
- Remplacer la page VI-6 de VI-15 de la section VI Annexes Gabarit d'étiquette.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA19 25 0186 - Offrir, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la charte de la Ville de Montréal, au conseil municipal, de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux pour la construction de 4 saillies dans 3 intersections situées sur le réseau artériel

DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat consistent au réaménagement géométrique de diverses intersections de rues et de planage-revêtement sur l'avenue Laurier Est entre l'avenue Papineau et la rue de Bordeaux ainsi que sur la rue Marie-Anne Est entre les rues De La Roche et De Brébeuf dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les intersections de rues et tronçons de rues visés dans le contrat DDTTP54-18-23 sont les suivantes :

- Intersection Laurier Est et Papineau;
- Intersection Laurier Est et Cartier;
- Intersection Laurier Est et Chabot;
- Intersection Laurier Est et de Bordeaux;
- Intersection Marie-Anne Est et De Brébeuf;
- Rue St-Christophe entre Rachel Est et Marie-Anne Est.

Les rues qui feront l'objet de planage-revêtement dans le contrat DDTTP54-18-23 sont les suivantes:

- Laurier Est entre Papineau et de Bordeaux;
- Marie-Anne Est entre De La Roche et De Brébeuf.

Le coût total des dépenses du projet à autoriser pour les travaux d'aménagement géométrique et de planage-revêtement sur diverses intersections et de tronçons de rues citées dans la rubrique « Description », est de 3 403 568,78 \$ et est répartis comme suit :

- un montant de 2 917 254,93 \$ (taxes incluses) pour les travaux;
- un montant de 291 725,50 \$ (taxes incluses) pour les contingences;
- un montant de 191 750,61 \$ (taxes incluses) pour les incidences.

Les contingences sont de 10 % du coût des travaux et s'élèvent à 291 725,50 \$.

Les dépenses incidentes du projet comprennent les travaux suivants :

- 78 524,51 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux (18,08 % SUM artériel, 59,37 % SUM local et 22,55 % PMR);
- 20 159,08 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux contaminés (27,28 % SUM artériel, 50,76 % SUM local et 21,96 % PMR);
- 63 736,63 \$, taxes incluses, pour les travaux de fosses de plantation (achat et plantation) (18,10 % SUM artériel, 59,35 % SUM local et 22,55 % PMR);
- 6 898,50 \$, taxes incluses, pour des ajustements de puits d'accès de Bell (100 % SUM local);
- 5 000 \$ pour les coûts de communication à l'interne (100 % PMR);
- 17 431,88 \$, taxes incluses, pour les frais divers (dépenses imprévues au contrat : 10 % des incidences, dont 17,92 % SUM artériel, 58,27 % SUM local et 23,81 % PMR);

Le processus d'appel d'offres public n° DDTTP54-18-23 s'est déroulé du 17 avril 2019 au 14 mai 2019.

Neuf (9) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres :

- Ramcor Construction inc.
- De Sousa.
- Les Entrepreneurs Bucaro inc.
- Cojalac inc.
- Construction Bau-Val inc.
- Construction Larotek inc.
- Construction Viatek inc.
- Environnement Routier NRJ inc.
- Les Entreprises Canbec Construction inc.

Trois (3) firmes ont présenté des soumissions :

- Les Entrepreneurs Bucaro inc.
- Ramcor Construction inc.
- De Sousa.

et six (6) ont refusé de soumissionner.

JUSTIFICATION

Le tableau suivant résume la liste des noms des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à octroyer.

Contrat octroyé au plus bas soumissionnaire conforme

Firmes soumissionnaires	Total Travaux Ville (taxes incluses)
Ramcor Construction inc.	2 917 254,93 \$
De Sousa	2 965 693,89 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	3 143 519,98 \$
Dernière estimation réalisée	3 111 772,40 \$
Coût moyen des soumissions conformes (total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)	3 008 822,93 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) ((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100	3,14%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$) (la plus haute conforme - la plus basse conforme)	226 265,05 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%) ((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100	7,76%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme - estimation)	194 517,48 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) ((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100	-6,25%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse - la plus basse)	48 438,97 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) ((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100	1,68%

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour la plus basse soumission.

L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur les prix les plus bas présentés dans les soumissions de travaux similaires des années 2018 et 2019 avec une majoration de 2 % par année.

Globalement, les prix unitaires sont plus élevés dû à la demande accrue pour les travaux prévus durant l'année 2019 pour toute la Ville de Montréal.

Voici les principales raisons d'octroyer le contrat :

- Trois (3) soumissions conformes ont été reçues, ce qui démontre que les prix obtenus sont ceux du marché;
- L'échéancier sera respecté selon les planifications;
- Retourner en appel d'offres compromettrait la réalisation sans donner aucune garantie sur la baisse des prix unitaires;

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Autorité des marchés financiers (AMF). Processus de renouvellement du certificat de l'AMF depuis le 3 avril 2019;
- Revenu Québec;
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Liste des fournisseurs à rendement insatisfaits selon la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (Loi 1) conformément aux décrets 1049-2013 et 795-2014 adoptés le 23 octobre 2013 et le 10 septembre 2014, respectivement. L'adjudicataire recommandé, Ramcor Construction inc., détient une attestation de l'AMF, laquelle est en vigueur depuis le 7 octobre 2016 et bien qu'elle a été valide jusqu'au 16 mai 2019, le renouvellement du certificat a été entamé. Une copie de l'accusé de réception de l'AMF pour le renouvellement du certificat se trouve en pièce jointe au dossier.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA) ni de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec ont été faites.

Une attestation valide délivrée par Revenu Québec a été déposée avec la soumission, laquelle sera validée à nouveau au moment de l'octroi du contrat.

Le numéro de la licence RBQ de l'adjudicataire recommandé, Ramcor Construction inc. est le 8288-5567-46 et son attestation de Revenu Québec a été délivrée le 8 février 2019.

En conséquence, la Direction du développement du territoire et des études techniques recommande d'accorder à la firme Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total de 3 400 731,04 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour le contrat

Rubrique	ARRONDISSEMENT PMR			SGPM	
	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	Txes inclus
Travaux chaussées	172 788,94	198 664,08	181 406,78	64 769,62	74 468,
contingences Chaussée	17 278,89	19 866,41	18 140,68	-	-
Travaux trottoirs	385 319,33	443 020,90	404 537,13	-	-
contingences Trottoir	38 531,93	44 302,09	40 453,71	-	-
Total contrat	613 919,09	705 853,48	644 538,31	64 769,62	74 468,
Incidences Laboratoire	15 403,79	17 710,51	16 172,05	-	-
Incidences Laboratoire sols contaminés	3 850,95	4 427,63	4 043,01	-	-
Incidences communication interne	4 348,77	5 000,00	4 565,67	-	-
Fosses de plantation (achat et plantation)	12 501,63	14 373,74	13 125,14	-	-
Incidences BELL	-	-	-	-	-
Autres Incidence techniques	3 610,51	4 151,19	3 790,59	-	-
Totales incidences	39 715,64	45 663,06	41 696,46	-	-
Totale dépense	653 634,74	751 516,54	686 234,77	64 769,62	74 468,
	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne		
Total Contrat Ramcor Construction Inc. + contingences	2 791 024,51	3 208 980,43	2 930 226,86		
Dépense totale	2 957 800,42	3 400 731,04	3 105 320,72		

Le remplacement des entrées de service en plomb (directive SE-DGSRE-D-17-001) s'inscrit dans la qualité de vie des citoyens.

La Direction des réseaux d'eau (DRE) a examiné le dossier et est d'accord pour recommander à

Les coûts assumés par la DRE pour ces travaux sont définis dans l'intervention du Service des I

L'arrondissement du Plateau Mont-Royal agissant en tant qu'exécutant du projet devra tenir la des données dans l'application Gestion du plomb. Une copie de ces informations devra égaleme

La portion assumée par le Service urbanisme et mobilité est de 2 368 089.57 \$ taxes incluses, 1 665 935.16 \$ net de ristourne financée par le règlement d'emprunt 19-012 Programme d'am

Répartition de la dépense par année :

SUM : 40% en 2019 et 60 % en 2020

Dans le cadre du Programme de déminéralisation pour la création ou la réfection de fosse de pl pour le projet de réaménagement géométrique de diverses intersections de l'arrondissement de l'arrondissement bénéficiera, dans le cadre du présent contrat, d'une aide financière pour la cré forêt urbaine. Cette aide financière permettra de réduire les coûts du contrat reliés à l'arrondis

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'octroi de ce contrat nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD) 2016-2020.

En effet, *les travaux* projetés permettent de poursuivre nos engagements liés à :

Priorité d'intervention 1 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles

Action 1 : Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun notamment en sécurisant les intersections

Priorité d'intervention 2 : Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

Action 5 : Accroître le verdissement du cadre bâti

Priorité d'intervention 3 : Assurer l'accès à des quartiers durables à échelle humaine et en santé

Action 13 : Poursuivre le développement de quartiers viables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Lors des travaux, l'entrepreneur sera responsable du maintien et de la gestion de la circulation et de la signalisation temporaire au chantier. Toutes les planches de signalisations temporaires doivent être signées et scellées par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les planches seront ensuite approuvées par l'arrondissement afin d'obtenir un permis d'occupation temporaire du domaine public. Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions. Il faudrait donc procéder à un autre appel d'offres et défrayer les frais associés. Dans ce cas, les prix pourraient faire l'objet d'une hausse des coûts étant donné la publication tardive de l'appel d'offres durant l'année courante.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Afin d'informer les résidents des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes :

- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page web sur le site de l'arrondissement;
- distribution d'un avis aux résidents limitrophes;

Cette décision sera aussi annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées :

- Début des travaux : automne 2019
- Fin des travaux : été 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Safae LYAKHLOUFI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Michel TANGUAY, Le Plateau-Mont-Royal

Claude GROULX, Le Plateau-Mont-Royal

Daniel D DESJARDINS, Service des finances

Marie LAFONTAINE, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Virginie ANGERS, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Kathy DAVID, Service de l'eau

Jean CARRIER, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Maria BARDINA, Service des infrastructures du réseau routier

Stéfan GALOPIN, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Pierre SAINTE-MARIE, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Pierre SAINTE-MARIE, 19 août 2019

Claude GROULX, 16 août 2019

Daniel D DESJARDINS, 24 mai 2019

Virginie ANGERS, 23 mai 2019

Michel TANGUAY, 23 mai 2019

Kathy DAVID, 23 mai 2019

Jean CARRIER, 23 mai 2019

Maria BARDINA, 23 mai 2019

Stéfan GALOPIN, 23 mai 2019

RESPONSABLE DU DOSSIER

Manuel Vlad VASQUEZ VILLALOBOS
Ingénieur Infrastructure routière

ENDOSSÉ PAR

Annie LAMBERT
Chef de section circulation et stationnement

Le : 2019-05-22

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Michael TREMBLAY
Directeur de la Direction du développement du
territoire et des études techniques



Dossier # : 1197617002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat d'un montant de 1 529 357,21 \$, taxes incluses, à la firme De Sousa, pour les travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne là où requis, et autoriser une dépense totale à cette fin de 1 781 292,93 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 99 000 \$ et les contingences de 152 935,72 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-19-21 (5 soumissionnaires conformes).

OCTROYER UN CONTRAT D'UN MONTANT DE 1 529 357,21 \$, TAXES INCLUSES, À LA FIRME DE SOUSA, POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET BORDURES (RMT) ET LA CONSTRUCTION DE DOS D'ÂNE LÀ OU REQUIS, ET AUTORISER UNE DÉPENSE À CETTE FIN DE 1 781 292,93 \$, TAXES INCLUSES, INCLUANT LES INCIDENCES AU MONTANT DE 99 000 \$ ET LES CONTINGENCES DE 152 935,72 \$, TAXES INCLUSES, CONFORMÉMENT À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC DDTET54-19-21 (5 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES)

ATTENDU QUE l'arrondissement doit reconstruire les trottoirs et les bordures, réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements des piétons.

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur du Développement du territoire et des études techniques et son équipe, il est recommandé :

D'octroyer à la firme De Sousa, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la reconstruction de trottoirs et de bordures (RMT) et de dos d'âne, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 529 357,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public : DDTET54-19-21.

D'autoriser une dépense de 1 781 292,93 \$, taxes incluses pour les travaux de trottoirs, de bordures et de dos d'âne dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

D'autoriser une dépense de 152 935,72 \$ incluant les taxes à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 99 000 \$ incluant les taxes à titre de budget d'incidences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2019-09-20 09:55

Signataire :

Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197617002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire , Division études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat d'un montant de 1 529 357,21 \$, taxes incluses, à la firme De Sousa, pour les travaux de reconstruction de trottoirs et bordures (RMT) et la construction de dos d'âne là où requis, et autoriser une dépense totale à cette fin de 1 781 292,93 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 99 000 \$ et les contingences de 152 935,72 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public DDTET54-19-21 (5 soumissionnaires conformes).

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal doit procéder aux travaux de reconstruction de trottoirs et bordures et à la construction de dos d'ânes, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Les objectifs du contrat sont de reconstruire des portions de trottoirs afin de sécuriser le déplacement des piétons ainsi que la construction de dos d'âne afin d'améliorer la sécurité des quartiers en réduisant la vitesse des véhicules. Ces travaux seront réalisés en 2019 et 2020.

Les travaux dans les rues consistent principalement et, sans s'y limiter, à :

- La démolition et reconstruction de sections de trottoirs et bordures et des cours d'eau;
- La construction de dos d'ânes.

Le présent sommaire a pour but de demander l'autorisation d'octroyer un contrat à la firme De Sousa, plus bas soumissionnaire conforme, afin de réaliser ces travaux. Une copie de l'accusé de réception de l'AMF se trouve en pièce jointe.

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 15 août 2019 au 16 septembre 2019. La soumission est valide pendant les cent vingt (120) jours qui suivent sa date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal Le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres (SEAO). La durée de publication a été de trente-trois (33) jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

Un addenda a été émis en cours du processus d'appel d'offres, soit :

Addenda no 1, émis le 9 septembre 2019 :

- Cahier V, précision sur le mode de paiement concernant la gestion des sols contaminés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Les travaux du présent contrat consistent à la reconstruction de trottoirs et bordures et la construction de dos d'ânes, la où requis, sur diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Les emplacements des sections de trottoirs à reconstruire se trouvent dans les documents d'appel d'offres en annexe.

Le coût total des dépenses du projet à autoriser pour les travaux de reconstruire de trottoirs et bordures et la construction de dos d'âne est de 1 781 292,93 \$ et est répartis comme suit :

- un montant de 1 529 357,21 \$ (taxes incluses) pour les travaux;
- un montant de 152 935,72 \$ (taxes incluses) pour les contingences;
- un montant de 99 000 \$ (taxes incluses) pour les incidences.

Les contingences sont de 10 % du coût des travaux et s'élèvent à 152 935,72 \$.

Les dépenses incidentes du projet, financées par l'arrondissement à 100%, comprennent les travaux suivants :

- 60 000 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux;
- 25 000 \$, taxes incluses, pour les honoraires du laboratoire mandaté pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux contaminés;
- 5 000 \$ pour les coûts de communication à l'interne;
- 9 000 \$, taxes incluses, pour les frais divers.

Le processus d'appel d'offres public n° DDTET54-19-21 s'est déroulé du 15 août 2019 au 16 septembre 2019.

Huit (8) firmes se sont procurés les documents d'appel d'offres :

- Bordure et Trottoirs Alliance Inc.
- De Sousa
- Pavage Céka Inc.
- Ramcor Construction Inc.
- Cojalac Inc.
- Construction Larotek Inc.
- Groupe ABS Inc.
- Ville de Longueuil

Cinq (5) firmes ont présenté des soumissions conformes :

- Bordure et Trottoirs Alliance Inc.
- De Sousa
- Pavage Céka Inc.
- Ramcor Construction Inc.
- Cojalac Inc.

et trois (3) ont refusé de soumissionner.

JUSTIFICATION

Le tableau suivant résume la liste des noms des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le montant du contrat à octroyer.

Contrat octroyé au plus bas soumissionnaire conforme

Firmes soumissionnaires	Total Travaux Ville (taxes incluses)
De Sousa.	1 529 357,21 \$
Ramcor Construction Inc.	1 790 054,40 \$
Bordure et trottoirs Alliance Inc.	1 904 719,54 \$
Pavage Céka Inc.	1 997 066,31 \$
Cojalac Inc.	2 335 872,34 \$
Dernière estimation réalisée	2 121 420,97 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>	1 911 413,95 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	24,98 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme - la plus basse conforme)</i>	806 515,13 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme - la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	52,74 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme - estimation)</i>	- 592 063,76 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme - estimation) / estimation) x 100</i>	-27,91 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) <i>(la deuxième plus basse - la plus basse)</i>	260 697,19 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) <i>((la deuxième plus basse - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>	17,05 %

Les prix de soumission ainsi que les documents fournis ont été vérifiés pour la plus basse soumission.

L'estimation des coûts réalisée par l'arrondissement a été basée sur les prix les plus bas présentés dans les soumissions de travaux similaires des années 2018 et 2019 avec une majoration de 2 % par année.

Globalement, leurs prix unitaires pour la reconstruction de trottoir et de bordure sont plus bas que les prix du marché.

Voici les principales raisons d'octroyer le contrat :

- Cinq (5) soumissions conformes ont été reçues, ce qui démontre que les prix obtenus sont ceux du marché;

- L'échéancier sera respecté selon les planifications;
- Retourner en appel d'offres compromettrait la réalisation des travaux sans donner aucune garantie sur la baisse des prix unitaires;

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Autorité des marchés financiers (AMF). Processus de renouvellement du certificat de l'AMF depuis le 3 avril 2019;
- Revenu Québec;
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant selon la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (Loi 1) conformément aux décrets 1049-2013 et 795-2014 adoptés le 23 octobre 2013 et le 10 septembre 2014, respectivement. L'adjudicataire recommandé, la firme De Sousa, détient une attestation de l'AMF, laquelle est en vigueur depuis le 26 mai 2017 et prendra fin le 22 juillet 2020. Une copie de l'accusé de réception de l'AMF pour le renouvellement du certificat se trouve en pièce jointe au dossier.

Les validations requises à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA) ni de la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec.

Une attestation valide délivrée par Revenu Québec a été déposée avec la soumission, laquelle sera validée à nouveau au moment de l'octroi du contrat.

Le numéro de la licence RBQ de l'adjudicataire recommandé, De Sousa, est le 8327-9463-41 et son attestation de Revenu Québec a été délivrée le 10 juin 2019.

En conséquence, la Direction du développement du territoire et des études techniques recommande d'accorder à la firme De Sousa, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la reconstruction de trottoirs et de bordures et la construction de dos d'âne dans diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total de 1 781 292,93 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour le contrat -21 doit être réparti de la façon suivante :

Rubrique	ARRONDISSEMENT PMR			Grand	
	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne	Avant Taxes	T incl
Travaux trottoirs et chaussées	1 330 165,00	1 529 357,21	1 396 506,98	1 330 165,00	1 529 357,21
Contingences trottoir et chaussée	133 016,50	152 935,72	139 650,70	133 016,50	152 935,72
Total contrat	1 463 181,50	1 682 292,93	1 536 157,68	1 463 181,50	1 682 292,93
Incidences Laboratoire	52 185,26	60 000,00	54 788,00	52 185,26	60 000,00
Incidences Laboratoire sols contaminés	21 743,86	25 000,00	22 828,33	21 743,86	25 000,00
Incidences communication interne	4 348,77	5 000,00	4 565,67	4 348,77	5 000,00
Autres Incidence techniques	7 827,79	9 000,00	8 218,20	7 827,79	9 000,00
Totales incidences	86 105,68	99 000,00	90 400,20	86 105,68	99 000,00
Totale dépense	1 549 287,18	1 781 292,93	1 626 557,87	1 549 287,18	1 781 292,93
	Avant Taxes	Txes incluses	Net ristourne		
Total Contrat De Sousa + contingences	1 463 181,50	1 682 292,93	1 536 157,68		
Dépense totale	1 549 287,18	1 781 292,93	1 626 557,87		

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'octroi de ce contrat nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD) 2016-2020.

En effet, les travaux projetés permettront de poursuivre nos engagements liés à :

Priorité d'intervention 3 : Assurer l'accès à des quartiers durables à échelle humaine et en santé

Action 13 : Poursuivre le développement de quartiers viables.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Lors des travaux, l'entrepreneur sera responsable du maintien et de la gestion de la circulation et de la signalisation temporaire au chantier. Toutes les planches de signalisations temporaires doivent être signées et scellées par un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les planches seront ensuite approuvées par l'arrondissement afin d'obtenir un permis d'occupation temporaire du domaine public. Advenant le cas où l'octroi du contrat est reporté à une date ultérieure de la date d'échéance de la soumission, le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que tous les autres soumissionnaires pourraient alors retirer leurs soumissions. Il faudrait donc procéder à un autre appel d'offres et défrayer les frais associés. Dans ce cas, les prix pourraient faire l'objet d'une hausse des coûts étant donné la publication tardive de l'appel d'offres durant l'année courante.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Afin d'informer les résidents des travaux d'aménagement, l'arrondissement mettra en place la série d'actions suivantes :

- mise à jour du site Info-Travaux de la Ville de Montréal;
- mise à jour du contenu de la page web sur le site de l'arrondissement;
- distribution d'un avis aux résidents limitrophes;

Cette décision sera aussi annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées :

- Début des travaux : automne 2019
- Fin des travaux : été 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville de Montréal et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Eugeniu RASCU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Claude GROULX, Le Plateau-Mont-Royal
Michel TANGUAY, Le Plateau-Mont-Royal

Lecture :

Michel TANGUAY, 18 septembre 2019
Claude GROULX, 17 septembre 2019

RESPONSABLE DU DOSSIER

Manuel Vlad VASQUEZ VILLALOBOS
Ingénieur Infrastructure routière

ENDOSSÉ PAR

Benoît MALETTE
Chef de division études techniques

Le : 2019-09-17

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Michael TREMBLAY
Directeur de la Direction du développement du
territoire et des études techniques



Dossier # : 1197843003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire , Division des aménagements écologiques du paysage
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 c) favoriser l'amélioration constante de la qualité des eaux riveraines, des sols de la ville et de l'air et promouvoir des mesures afin d'augmenter les îlots de fraîcheur
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de 463 760,86 \$, taxes incluses, à la firme Urbex Construction Inc., pour la déminéralisation de terrains vacants et l'aménagement d'espaces verts et autoriser une dépense totale à cette fin de 532 136,95 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 22 000 \$ et les contingences de 46 376,09 \$, taxes incluses (appel d'offres public DDTET54-19-20, 7 soumissionnaires conformes)

Octroyer un contrat de 463 760,86 \$, taxes incluses, à la firme Urbex Construction Inc., pour la déminéralisation de terrains vacants et l'aménagement d'espaces verts et autoriser une dépense totale à cette fin de 532 136,95 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 22 000 \$ et les contingences de 46 376,09 \$ taxes incluses (appel d'offres public DDTET54-19-20, 7 soumissionnaires conformes)

ATTENDU les objectifs du Plan Local de Développement Durable (PLDD) 2016-2020 de l'arrondissement.

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur du Développement du territoire et des études techniques et son équipe, il est recommandé :

D'octroyer un contrat à Urbex Construction Inc. pour la déminéralisation de terrains vacants et l'aménagement d'espaces verts pour les années 2019-2020, pour un montant total de 463 760,86 \$, toutes taxes applicables, conformément au cahier des charges préparé pour l'appel d'offres DDTET54-19-20;

D'autoriser une dépense totale de 532 136,95 \$, incluant les taxes et les incidences au montant de 22 000 \$ ainsi que les contingences au montant de 46 376,09 \$ taxes incluses pour la réalisation du projet de déminéralisation de terrains vacants l'aménagement d'espaces verts;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2019-09-20 10:00

Signataire :

Guy OUELLET

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197843003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire , Division des aménagements écologiques du paysage
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 c) favoriser l'amélioration constante de la qualité des eaux riveraines, des sols de la ville et de l'air et promouvoir des mesures afin d'augmenter les îlots de fraîcheur
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de 463 760,86 \$, taxes incluses, à la firme Urbex Construction Inc., pour la déminéralisation de terrains vacants et l'aménagement d'espaces verts et autoriser une dépense totale à cette fin de 532 136,95 \$, taxes incluses, incluant les incidences au montant de 22 000 \$ et les contingences de 46 376,09 \$, taxes incluses (appel d'offres public DDTET54-19-20, 7 soumissionnaires conformes)

CONTENU

CONTEXTE

Le projet de déminéralisation de terrains vacants pour l'aménagement d'espaces verts est le résultat d'une collaboration étroite avec le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports via son «Programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation en 2019». Ce programme vise à fournir un engagement financier aux arrondissements dans le but de répondre au besoin de verdissement et de la lutte aux îlots de chaleur.

Les principaux critères du programme de déminéralisation sont les suivants:

- les projets doivent être réalisés dans l'emprise publique de la Ville de Montréal;
- intervention sur les zones de vulnérabilité aux vagues de chaleur et aux îlots de chaleur identifiés par le Service de l'environnement de la Ville de Montréal et l'Institut national de santé publique (INSPQ);
- la réalisation des travaux est conditionnelle à l'amélioration des conditions de croissance d'un arbre existant (projet type 1) ou la plantation de nouveaux arbres (projets type 2 à 2);
- la plantation de nouveaux arbres doit considérer une fosse minimale de 10 m³/arbre et une diversité dans le choix d'espèces à moyen et grand développement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA18 250285 - 1886963005 - 3 juillet 2018 - Autorisation de la participation de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal au Programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation. Désignation de Luc Gosselin, chef de division des parcs et de l'horticulture, à signer tout engagement relatif à cette demande.

DESCRIPTION

Les objectifs du projet de déminéralisation de terrains vacants de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal consistent à la création d'espaces verts et de nouveaux sites de plantation. Les nouveaux emplacements créés, d'un volume minimal de 10 m³ /arbre, permettront d'augmenter le capitale arboricole et la canopée de l'Arrondissement dans le but de lutter de manière efficiente contre les îlots de chaleur. Les surfaces minéralisées (recouvertes d'asphalte ou de béton) seront remplacées par la mise en place d'un couvert végétal (arbres et gazon) sur un total de 5 terrains vacants disponibles. Il y aura une déminéralisation importante dans chacun des terrains, incluant la gestion des sols contaminés pour l'aménagement des espaces verts.

Les 5 terrains visés dans le contrat DDTET54-19-20 sont les suivantes :

- 2755 Sherbrooke Est
- 4345 Frontenac
- 4270 Hogan
- 4293 Hogan
- 4495 Iberville - secteur «Midas»

Un appel d'offres public s'est tenu du 6 août au 9 septembre 2019. Il y a eu 7 preneurs de cahier des charges et 7 soumissionnaires ont déposé leur soumission. Le processus d'appel d'offres a été fait via le "système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec".

JUSTIFICATION

Après analyse des soumissions, nous recommandons l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Urbex Construction Inc., pour un montant de 463 760,86 \$, comprenant tous les frais accessoires et toutes les taxes applicables.

Firmes soumissionnaires	Prix de base	Autre (préciser)	Total
Urbex Construction Inc.	463 760,86 \$		463 760,86 \$
Les Entreprises Ventec Inc.	487 229,56 \$		487 229,56 \$
Ramcor Construction Inc.	497 729,07 \$		497 729,07 \$
Saho Construction Inc.	522 019,27 \$		522 019,27 \$
Aménagement Côté Jardin Inc.	553 273,80 \$		553 273,80 \$
E2R Inc.	627 111,48 \$		627 111,48 \$
Construction Cappa Inc.	779 409,03 \$		779 409,03 \$
Dernière estimation réalisée	347 271,93 \$		347 271,93 \$
Coût moyen des soumissions conformes <i>(total du coût des soumissions conformes / nombre de soumissions)</i>			561 504,72 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conformes (%) <i>((coût moyen des soumissions conformes - la plus basse) / la plus basse) x 100</i>			21,08 %

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) <i>(la plus haute conforme – la plus basse conforme)</i>	315 648,17 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) <i>((la plus haute conforme – la plus basse conforme) / la plus basse) x 100</i>	68,06 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) <i>(la plus basse conforme – estimation)</i>	116 488,93 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) <i>((la plus basse conforme – estimation) / estimation) x 100</i>	33,54 %

Une estimation de 347 271,93 \$, excluant un montant de 22 000 \$ pour les dépenses incidentes et un montant de 34 727,19 \$ pour les contingences (10 %), donnant une estimation totale de 403 999,12 \$, a été réalisée dans le cadre de ce projet. Il y a un écart de 33,54 % entre l'estimation faite par la Division des aménagements écologiques et du paysage et le plus bas soumissionnaire. L'estimation des coûts réalisée par la Division des aménagements écologiques et du paysage a été basée sur une moyenne des prix les plus bas présentés dans les soumissions comparables des années 2012-2016, sur une comparaison des prix équivalents du répertoire de prix unitaires des travaux de la Ville de Montréal en 2017 et sur une comparaison des prix obtenus en 2018 et 2019 pour des travaux comparables sur certains projets.

Après l'analyse des prix, les constats suivants peuvent expliquer la tendance des prix obtenus:

- L'influence du marché actuel avec des prix à la hausse pour la période en fin d'année 2019 a été plus forte que prévue;
- Certains items concernés par la gestion des sols contaminés sont à la hausse dû au manque d'information sur la caractérisation des sols existants;
- Certains items ne permettent pas une économie d'échelle pour l'entrepreneur compte tenu de différents endroits de travail séparés et de certains travaux isolés de petite envergure.

Toutefois, il est recommandé d'ajuster le budget en supplément et d'octroyer le contrat pour les raisons suivantes:

- Une importante superficie de terrain (plus de 1700 mètres carrés) sera déminéralisée pour la création de nouveaux espaces verts, ce qui représente la plus grande superficie à déminéraliser dans le cadre du «Programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation de 2019»;
- Une mise en valeur de terrains vacants marginaux par la création de milieux de biodiversité et de verdure abondante offerts aux citoyens;
- Une contribution importante de la part de l'arrondissement à la réduction des îlots de chaleur sur les secteurs industriels.

Les dépenses incidentes à la soumission comprennent les travaux suivants :

- services professionnels : 22 000 \$

Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Revenu Québec (RQ);
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Règlement sur la gestion contractuelle (RGC).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits, toutes taxes applicables, nécessaires pour la réalisation des travaux du projet sont répartis comme suit :

Répartition des coûts	Arrondissement PMR	Services des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (Plan de déminéralisation N° projet 178901)	Total
Contrat :	220 416,32 \$	243 344,54 \$	463 760,86 \$
Contingences 10 % :	46 376,09 \$	N/A	46 376,09 \$
Incidences :	22 000,00 \$	N/A	22 000,00 \$
Dépenses totales:	288 792,41 \$	243 344,54 \$	532 136,95 \$

La contribution financière en provenance du programme d'aide financière aux arrondissements pour la déminéralisation par la création ou la réfection de fosses de plantation permettra d'assumer une partie des coûts liés aux travaux de construction des fosses de plantation prévues dans le projet. Ainsi, un montant de 222 206 \$ (taxes nettes) sera assumé par le règlement d'emprunt N°17-072 Plan de gestion de la forêt urbaine du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports.

Les dépenses assumées par l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour ce projet sont d'un montant de 288 792,41 \$.

Les dépenses totales du projet de 532 136,95 \$. Voir l'intervention de certification de fonds pour les détails concernant l'imputation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'octroi de ce contrat nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD) 2016-2020. En effet, la création de nouveaux espaces verts permet de poursuivre nos engagements liés aux priorités suivantes :

Priorité d'intervention numéro 1 : Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

Action 4 : Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité

Action 5 : Accroître le verdissement du cadre bâti

Action 8 : Décontaminer les sols

Priorité d'intervention numéro 2 : Assurer l'accès à des quartiers durables à l'échelle humaine et en santé

Action 13 : Poursuivre le développement de quartiers viables

L'augmentation de la superficie des espaces végétalisés, la plantation d'arbres et la réduction des superficies asphaltées permettent de réduire d'environ 15 % l'absorption solaire. De plus, ce type d'aménagement :

- permet une meilleure perméabilité des sols et un meilleur drainage des eaux de pluie;

- crée un îlot de fraîcheur avec une réduction de la température ambiante de 2 à 5 °C;
- limite la restitution de la chaleur la nuit;
- permet d'absorber du CO2;
- permet de limiter les surfaces minérales;
- apporte un meilleur confort urbain pour les citoyens.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Amélioration de la qualité de vie des citoyens du Plateau-Mont-Royal en limitant les îlots de chaleur et en offrant des nouveaux espaces verts.

Les nouveaux sites de plantation créés dans le cadre de ces projets contribueront directement l'accroissement du capital arboricole du Plateau Mont-Royal et par le fait même à l'accroissement de la canopée dans un contexte où la Ville de Montréal c'est engagée à accroître son indice de canopée de 20 à 25 % d'ici 2025.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Cette décision sera annoncée dans le communiqué des faits saillants de la séance du conseil qui est diffusé sur le fil de presse, dans les médias sociaux et l'infolettre, ainsi que sur le site Web de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées.

- Début des travaux : fin septembre 2019
- Fin des travaux : juin 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Eugeniu RASCU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Virginie ANGERS, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports
Michel TANGUAY, Le Plateau-Mont-Royal
Daniel D DESJARDINS, Service des finances

Lecture :

Daniel D DESJARDINS, 19 septembre 2019
Virginie ANGERS, 17 septembre 2019
Michel TANGUAY, 17 septembre 2019

RESPONSABLE DU DOSSIER

Fabian VEGA
Architecte paysagiste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-09-17

Stéphanie-Anne GARON
Chef d'équipe- conseiller en aménagement

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Michael TREMBLAY
Directeur de la Direction du développement du
territoire et des études techniques